



## Relevé d'informations de la CAP "mobilités MEDDE" du 11 février 2016 des Ingénieurs des Ponts, des Eaux et des Forêts (IPEF)

La CFDT était représentée par **Monique NOVAT** et **Nadou CADIC** titulaires, assistés de **Dominique VINCENT** (expert invité CFDT UFETAM).

Cette CAP était présidée par Mme **Cécile AVEZARD**, Directrice des ressources humaines au SG du MEDDE, assistée par Noémie **Le QUELLENEC**, sous-directrice Mobilité, emplois, carrières au SG du MAAF.

### I/ Lecture d'une déclaration préalable intersyndicale UNIPEF-CFDT-CGT/FSU



Après de nombreuses CAP de mobilité, les trois syndicats représentatifs des IPEF: l'**UNIPEF**, la **CFDT** et la **CGT/FSU** ont fait les constats suivants :

- La majorité des affectations des IPEF est traitée unilatéralement par l'administration, hors CAP [Ainsi, lors de la présente CAP du 11 février 2016, l'administration a informé la CAP de la **mobilité déjà réalisée de 110 IPEF**; la CAP a ensuite examiné l'attribution de 54 postes demandés par des IPEF...pour, au final, donner un avis "favorable sans réserve" à **seulement 10 candidats IPEF** ...soit 10/164 = **6% seulement du flux de mutations réellement dépendant de la CAP !**]
- Les classements ou avis de l'administration exposés en pré-CAP **ne sont jamais ajustés** en CAP malgré nos remarques;
- L'administration nous informe régulièrement que les **IPEF ayant des difficultés à trouver un poste** sont suivis personnellement mais, en définitive, l'administration ne propose qu'exceptionnellement une solution satisfaisante;
- Les employeurs publics (État, collectivités, EP) des IPEF (et, plus généralement de tous les ingénieurs fonctionnaires et contractuels) se montrent dans l'incapacité de **définir les missions prioritairement** dévolues à des ingénieurs de haut niveau scientifique et technique.

Ainsi les trois syndicats représentatifs des IPEF ont décidé **de se mobiliser pour** :

- **Demander à l'État** d'affirmer sa volonté de parcours professionnels au niveau le plus élevé au service d'une ingénierie publique, et en conséquence, de **rapidement définir les missions prioritaires** pour lesquelles il a besoin de disposer **d'ingénieurs de haut niveau scientifique et technique**, particulièrement sur la transition énergétique, la transition numérique, la régulation économique et financière. Cette réflexion devra englober et associer les **collectivités et établissements publics**.
- **Demander la mise en place immédiate** d'une "**expérimentation mobilité des A+**" au MEDDE et au MAAF (voire au MINEFI) visant à simplifier et à rendre plus transparentes les mobilités, en permettant :
  - \* **Une mobilité "au fil de l'eau"** : soutenue par une publication des postes et des décisions d'affectation sans attendre les CAP [mais en informant, en temps réel, les représentants des personnels aux CAP IPEF];
  - \* La participation des **représentants du personnel aux CAP à des réunions spéciales d'arbitrage** de l'administration, au cours desquelles seront traités **et résolus** les cas spécifiques d'IPEF rencontrant des difficultés sérieuses de mobilité;
  - \* L'information **en temps réel** des représentants du personnel à la CAP des IPEF **de la liste de tous les IPEF** ayant candidaté sur les postes **qui sont aujourd'hui traités hors CAP**, quel que soit le poste ou l'administration qui recrute.

Une proposition pour le lancement de cette "**expérimentation "mobilité des A+**" est ensuite présentée.

→ (voir déclaration de l'intersyndicale sur sites institutionnels CFDT, liens en bas de document)

### **Réponse de l'administration :**

La Présidente remercie les OS de cette proposition. Le MEDDE a conscience des difficultés rencontrées par les IPEF pour les mobilités et du besoin de fluidifier le système ; une réflexion générale est en cours, non spécifique aux IPEF, pour alléger la gestion des trois cycles de mobilités et se caler sur **les deux cycles** en vigueur dans les autres ministères. L'expérimentation proposée paraît difficile à mettre en œuvre en raison des nombreux corps concernés. Il est rappelé que les postes de direction sont explicitement hors CAP et que la transparence pour ces types de poste n'est pas de mise.

Les deux SG MAAF et MEDDE se sont engagés lors de la CAP IPEF de décembre 2015 à réviser la charte de gestion : une réunion de travail avec les organisations syndicales représentatives des IPEF sera organisée avant la prochaine CAP sur la base de nouvelles propositions de l'administration, pour avancer sur les sujets de recrutement, formation et accompagnement aux carrières, ainsi que sur l'unicité du corps. La DRH MEDDE annonce également la création d'un **réseau des RH des différents opérateurs liés au MEDDE** (à ouvrir dans un second temps aux EP de la sphère MAAF et autres ministères, voire aux collectivités locales et aux grandes entreprises où l'État est actionnaire majeur).

La Présidente indique que, **sur ce cycle mobilité et sur les suivants**, sera désormais appliquée **la règle d'un corps unique IPEF**, en ne considérant pas les compteurs "sièges verts/sièges bleus" comme une question préalable à la mobilité, donc **en ne considérant pas l'historique MEDDE ou MAAF de l'agent comme un facteur pouvant limiter** ses demandes de mutation.

La représentante du SG MAAF indique que beaucoup d'agents MAAF sont en DDI, donc avec des mobilités soumises à de fortes contraintes interministérielles. Pour fluidifier les cycles de mobilité, le MAAF expérimente donc **une dématérialisation des procédures de mobilité** [...sans mettre les représentants des personnels dans cette "boucle dématérialisée" !] et a nommé un nouvel IGAPS "référent" pour les IPEF (Mme Edith VIDAL) dont la mission complétera le dispositif des IGAPS positionnés sur tout le territoire, et qui travaillera en lien avec Guillaume MANGIN (chargé de mission IPEF au MEDDE), notamment pour les sorties d'école, les tableaux d'avancement, etc. et avec Philippe CHARTIER (IGAPS) pour le secteur privé et l'international.

### **La puissance publique et ses corps d'ingénieurs...**

Les représentants des personnels ont complété leur déclaration préalable en posant la question des **suites données aux "Assises de l'ingénieur"** de juillet 2013, notamment après le rendez-vous prévu en février 2016 et reporté sine die. Ils insistent, en lien avec la demande exprimée dans la déclaration préalable, **pour que l'État aille de l'avant et s'engage dans une dynamique de gestion des corps d'ingénieurs**, sans reporter plus encore ce rendez-vous et qu'il prenne en compte le **grand nombre de propositions déjà faites** par les organisations syndicales d'ingénieurs sur la gestion des corps d'ingénieurs et des parcours professionnels.

### **Réponse de l'administration :**

... la dynamique des "Assises de l'ingénieur" n'a pas pris, le chantier est en suspens, les groupes de travail n'ont pas permis de produire un document de base pour poursuivre le dialogue avec les organisations syndicales. Un des volets de ces assises était le projet de fusion IAE/ITPE, certes... mais la réflexion générale est en cours ; ... il ne faut pas limiter aux besoins de l'État employeur en ingénieurs pour les dix-vingt prochaines années mais élargir à la "puissance publique" au sens large... Les "Assises de l'ingénieur" ne sont pas pour autant annulées, elles auront lieu.

## **II/ Demandes de mutations (postes "MEDDE" seulement)**

N° de poste	Intitulé du poste	NOM - PRENOM	AVIS CAP
179643	DREAL PACA/DREAL 13 SBEP	BLANQUET Pascal	Poste non vacant
180587	DDTM 13/DDTM 13 SMEE	ALBAN Nicolas COLOMB Julie	Non retenus (un non-IPEF retenu)
181297	DREAL BASSE NORMANDIE/ 14/SRNMP	LEFEVRE Laurent	Candidature retirée
182472	DDTM 14/DDTM 14 SEB	FRANCOIS Patrice	Poste non vacant

178472	DGPR /SRNH/31/ SCHAPI	HOFFMAN JOEL ESTRADE Jean-François MAUPRIVEZ Michel CHARLES Florent COULY Fabien	Retenu Non retenu Non retenu Non retenu
178814	DIR SUD-OUEST/DIRSO SPT	COULY Fabien	Poste non vacant
180748	DREAL MIDI-PYRENEE/DREAL 31 SRNOH	BIZET Gwenaëlle COULY Fabien <i>(16 candidats sur le poste)</i>	Non retenue Non retenu (un non-IPEF retenu)
180859	VNF DTSO/DTSO AIE	BIZET Gwenaëlle	Poste non vacant
180864	VNF DTSO DTSO SG	COULY Fabien	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
182822	MILOS DT TOULOUSE	DUFOUR Sylvie	Poste non vacant
181154	DREAL LANGUEDOC-R DREAL 34 ST	URBINO Alex <i>(6 candidats sur le poste)</i>	Retenu
181322	DDTM 34/DDTM 34 SER	LEVITE Hervé <i>(6 candidats sur le poste)</i>	Non retenu (un non-IPEF retenu)
179190	DREAL BRETAGNE DREAL 35 MPAR	CHOLLET Patricia	Poste non vacant
179732	DDTM 35/DDTM 35 SECTAM	CHOLLET Patricia CYTERMANN Fabrice <i>(6 candidats sur le poste)</i>	Non retenue Candidature retirée (un non-IPEF retenu)
181187	DDT 42/DDT 42 SH	TIMSTIT Carole	Non retenue (un non-IPEF retenu)
 182319	DIR OUEST/DIRO SIR NANTES	CUMIN Pierre	
179267	DDT 45/DDT 45 SHRU	FLEUREAU Luc	Non retenu (un non-IPEF retenu)
180536	CGDD/SOS	VEY Frédéric	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
180130	DREAL NORD-P.D.C. DREAL 59 SDII	HUSSER Christophe	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
181444	CEREMA DTECEMF DTECEMF DIRECTION	PAPAY Philippe	Retenu
181351	DDT 61 DDT 61 SAE	GANDIN Denis	Retenu
179453	CEREMA DTECTV DTECTV DESI	MAJCHRZAK Yves	Retenu
180691	DRIEE/DRIEE SECV	CYTERMANN Fabrice	Candidature retirée (un non-IPEF retenu)
181336	DRIEA/DRIEA SA/DPAD	CRIEF Guillaume	Non retenu (un non-IPEF retenu)
177976	DGALN DHUP/FE	JAXEL-TRUER Luc André	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
177982	DGALN DHUP/QC2	BOUVIER Etienne	Candidature retirée
177988	DGALN DEB/AT	CANNEVA Guillem CYTERMANN Fabrice	Retenu (sous réserve de vacance de poste) Candidature retirée
177991	DGALN DEB/AT5	ZAHM Anne-Luce MOURER Matthieu	Retenue (sous réserve de vacance de poste) Non retenu
177994	DGALN DEB/EN3	LEFEVRE Laurent	Poste non vacant
177997	DGALN DEB/GR1	ALBAN Nicolas	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
177998	DGALN DEB/GR4	LEFEVRE Laurent	Poste non vacant
177999	DGALN DEB/LM3	PLEYBER-LE FOLL Emilie	Retenue (sous réserve de vacance de poste)
178118	SG SPES/DAFI/DI	BOUVIER Etienne	Candidature retirée
178124	SG SPES/DAFI/DMO	BOUVIER Etienne	Candidature retirée
178476	DGPR SPNQE/DPGD/BPGD	ZAHM Anne-Luce	Poste non vacant

178726	DGPR SPNQE/DPGD/BQEP	DEGRYSE Marie-Cécile	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
178809	DPMA/SDRH BAS	SIMON Maximilien	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
178847	DPMA/SDAEP	MARECHAL-DEREU Constance	Retenue (sous réserve de vacance de poste)
178959	DGITM/DAM/SM	MARECHAL-DEREU Constance	Non retenu (un non-IPEF retenu)
179530	DGEC/DE/SD4B	CARON Antoine	Retenu
179609	DGITM/DIT/RFV3	LUNET DE LA MALENE Joseph	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
180036	DGITM/DST/FCD2	LUNET DE LA MALENE Joseph	Retenu (sous réserve de vacance de poste)
180038	DGITM DST/FCD3	GRAVIER Fabrice LUNET DE LA MALENE Joseph	Retenu (sous réserve de vacance de poste) Non retenu
180143	CGDD/DRI	MATHIS Luc	Retenu
180153	DGALN/DHUP/QC1	BOUVIER Etienne	Candidature retirée
180321	DGALN/DEB/EN4	LEFEVRE Laurent	Non retenu (un non-IPEF retenu)
183075	DGALN/DIRECTION	SORNIN-PETIT Nicolas	Retenu
183115	DGALN/DEB/GR4	LEFEVRE Laurent	Candidature retirée (un non-IPEF retenu)
181218	DRIEA/SEER/DET	METIVIER Pauline	Retenu
182150	DEAL GUADELOUPE/SG	VEERABADREN Adèle GRIENCHE Gauthier (6 candidats sur le poste)	Retenue Non retenu
182458	DEAL GUADELOUPE/DIR	GRIENCHE Gauthier	Non retenu (un non-IPEF retenu)
182477	DEAL GUADELOUPE AUTRES SERVICES 971	BOUVARD Jean-Marc PIVARD Sandrine	Poste non vacant
180630	DEAL MARTINIQUE DEAL 972 SG	ESPERANCE Benjamin	Retenu
178756	DEAL MAYOTTE DEAL 976 SG	VEERABADREN Adèle	Obtient autre choix (un non-IPEF retenu)

Ainsi, il apparaît que, sur les **54 postes proposés** à la mobilité sur lesquels des IPEF ont candidaté :

- 10 été finalement déclarés **non vacants**,
- 15 restent "**sous réserve**" (de vacance du poste, d'arbitrages intercorps, ..)
- 14 ont été attribués à des non-IPEF

Au final, **10 postes sont "retenus sans réserves" à des IPEF (18,5% seulement !)**



**sur le poste DIR OUEST/DIRO SIR NANTES :**

**Un avis défavorable unanime des OS** a été donné sur la "**promotion sur place en cascade**" proposée par l'administration pour deux agents dans ce service, **au détriment de la réelle mobilité fonctionnelle et géographique demandée par le candidat IPEF.**

Les représentants des personnels dénoncent ce manque de vigilance de l'administration permettant ce genre de pratiques de "cooptation" qui, au final, sont des entraves à la mobilité fonctionnelle et géographique, en **favorisant le surnombre dans les régions attractives**, tout en laissant non pourvus les postes permettant des bonnes progressions de carrières dans les régions non attractives.

**De plus, la CAP a été informée (a posteriori...) :**

- des **110 mobilités d'IPEF réalisées hors CAP** depuis le 3 novembre 2015 (mise à disposition, détachements, hors cadres, disponibilités, réintégrations, ..)

- des **7 demandes** de mobilité faites par les IPEF dans le **secteur enseignement** (dont en 5 attente d'arbitrage en CCP et 2 rejetées par non vacance du poste...),

- des **2 demandes** (toutes deux retenues) de mobilité "MAAF autres" vers France Agrimer et EPLEFPA Obernai,

- des 17 "**repositionnements**" d'IPEF (MAAF et MEDDE) décidés dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale,
- des mutations d'IPEF (également **réalisées hors CAP**) à l'**IGN** (1 poste), à l'**aviation civile** (CAP automne 2015, 4 postes), à l'**IFSTTAR** (1 poste) et à la **DGPE** du MAAF (2 postes)
- des nominations réalisées sur emploi DATE (4 IPEF sur niveau régional, 11 sur niveau départemental)
- des arrivées et départs d'IPEF des **cabinets ministériels** (8 mouvements)

Vous trouverez les résultats complets de ces mobilités sur les **intranet des ministères** :

Intranet des ministères chargés de l'environnement, de l'énergie, de la mer et du logement (MEEM-Ric & MLHD) : <http://intra.rh.sg.i2/resultats-de-cap-des-ipef-r674.html>

(Pour rappel) Intranet du ministère chargé de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt (MAAF) : <http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>

**La prochaine CAP IPEF mobilité aura lieu le jeudi 02 juin 2016**  
(pré-CAP le mercredi 25 mai 2016)

**N'hésitez pas à faire remonter toutes vos interrogations à vos élus **CFDT** :**

Titulaires :

- Nadou CADIC (DPMA/SDAEP) [nadou.cadic@developpement-durable.gouv.fr](mailto:nadou.cadic@developpement-durable.gouv.fr) – 01.40.81.97.09
- Monique NOVAT (MEDDE/VNF/DT Rhône-Saône) [monique.novat@vnf.fr](mailto:monique.novat@vnf.fr) - 04.72.56.59.02

Suppléants :

- Philippe HEDRICH (SGEN-CFDT) [philippe.hedrich@educagri.fr](mailto:philippe.hedrich@educagri.fr) - 01 56 41 51 45
- Dominique THON (MEDDE/CEREMA/Centre Est) [dominique.thon@cerema.fr](mailto:dominique.thon@cerema.fr) - 04.72.14.33.05

ou sur les boîtes courriel institutionnelles :

- [cfdt@agriculture.gouv.fr](mailto:cfdt@agriculture.gouv.fr)
- [cfdt-sg.cfdt.syndicats.oh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:cfdt-sg.cfdt.syndicats.oh.sg@developpement-durable.gouv.fr)
- [Cfdt-Ufe@i-carre.net](mailto:Cfdt-Ufe@i-carre.net)

**Et toutes les précieuses informations disponibles sur les sites de la **CFDT** :**

<http://cfdt-agriculture.fr/>

<http://www.cfdt-ufetam.org/>